

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



"HOMI SOIT QUI MAL Y PENSE."

VOL. 1.

MONTREAL, VENDREDI, 14 JUIN, 1844.

NO. 11

La Revolution de Juillet 1830.

SUITE

La session de 1830 s'ouvrit. Le discours du trône exprimait l'idée du gouvernement; il était menaçant. La chambre des Députés sentit le besoin d'y répondre. Elle fit son *Adresse*, dans laquelle elle déclare qu'il n'existe aucun concours entre les vues politiques du ministère et les vœux du pays.

La Chambre est dissoute: la France entière répète: *Honneur aux 221! Vivent les 221!*

Une proclamation du Roi est dirigée personnellement contre ces courageux mandataires de la nation! on veut les frapper d'incapacité. Les journaux de la contre-révolution répètent à l'envi qu'on ne peut pas, qu'on ne doit pas les réélire, sous peine de voir éclater des coups d'état! Les présidents des collèges tiennent le même langage; ils menacent les électeurs, si les électeurs s'obstinent à réélire les mêmes députés! Et pourtant ils sont réélus! ils le sont presque tous à une majorité plus forte que la première fois!

Dès lors la guerre semble déclarée entre le ministère et la chambre; il y a entre eux une incompatibilité absolue. La majorité révélée par l'adresse est acquise à la nation; elle est fortifiée par de nouveaux choix... Que fera le ministère?

Il eût dû se retirer; mais il reste; une voix impérieuse le retient; c'est la volonté personnelle de Charles X, d'un Roi qui veut se rendre absolu! L'annonce des coups d'état promis s'accrédite de plus en plus: l'article 14 de la Charte est invoqué dans le sens opposé à l'ordre constitutionnel!...

Un instant, toutefois, le gouvernement paraît ramené à des idées plus sages. Les députés qu'on avait d'abord eu la pensée de ne pas réunir, sont convoqués pour le 3 août; Et si n'y faites

faute, disent les lettres de convocation. Chaque député les reçoit le 25, pour entretenir sans doute leur sécurité! et le 26 (qui l'eût pu croire!) trois ordonnances, délibérées déjà depuis plusieurs jours, et portant cette même date du 25, viennent attester le parjure et la perfidie! La première suspend la liberté de la presse, la deuxième annule les élections, la troisième institue un nouveau système électoral.

Le ministère y met si peu de ménagement, que dans le rapport qui précède les ordonnances, il déclare ouvertement qu'il s'est placé *en dehors de l'ordre légal*; il annonce en même temps qu'il aura recours à la force pour assurer le succès de ses mesures.

A l'apparition du *Moniteur*, la stupeur et bientôt l'indignation sont dans tous les esprits!

Cependant, par un mouvement tout rationnel et qui doit servir à caractériser cette époque, le public n'est affecté que d'une seule impression, la violation des lois! Il ne songe qu'à un seul remède, invoquer la justice et les lois, opposer la "résistance légale!"

Le 26, à onze heures du matin, des juriconsultes sont interrogés; (1) leur réponse est "que les ordonnances sont illégales, qu'il faut refuser d'y obtempérer, et que tout journal qui aurait la lâcheté de s'y soumettre ne mériterait pas de conserver un seul abonné."

Une résolution conforme est prise immédiatement par les courageux rédacteurs des feuilles périodiques: réunis au bureau du "National", ils protestent; ils résisteront par toutes les voies de droit.

Les premières attaques contre leurs presses amènent une ordonnance de ré-

(1) Mérilhou, Barthe, Odilon-Barrot, chez Dupin aîné, alors bâtonnier des Avocats. Voyez "Le Temps," numéro du 15 août 1830, et le "Constitutionnel"

féré qui promet vingt-quatre heures de répit.

Bientôt un jugement plus énergique prononcera sur le fond même de la question.

Mais un autre genre de combat se préparait; le gouvernement avait prévu qu'un aussi violent mépris des droits nationaux ne serait point accepté sans résistance. Il avait disposé d'avance tous les moyens qu'il croyait propres à le surmonter. La garde royale et les Suisses étaient sous les armes: d'autres corps de troupes avaient été réunis. Ce déploiement de la force militaire appela la résistance armée des citoyens; la lutte s'engagea dans la soirée et la nuit du lundi.

Le mardi 27, les députés présents à Paris sont convoqués et se réunissent chez leur collègue M. Casimir Périer, rue Neuve du Luxembourg. Ils s'y rendent pendant que l'on se battait aux deux extrémités, rue Saint-Honoré et à l'hôtel Polignac, près du boulevard. A mesure que chacun d'eux se présentait pour entrer, la foule se rangeait avec respect et criait: "Vivent nos députés!"

Ils n'étaient que trente-sept. (2) Là s'établit une délibération calme, et pour ainsi dire, é jour; car les fenêtres étant ouvertes, les regards curieux des habitants de la chancellerie plongeaient jusque dans le salon où se tenait l'assemblée. (3)

(2) Lafayette, Faffitte, Salvete, B. Constant, Dupont de l'Eure n'étaient pas encore arrivés à Paris. Ils accoururent aux premières nouvelles.

(3) Casimir Périer montrait déjà toute son énergie: "Messieurs, disait-il, le mouvement qui s'opère est trop beau pour que nous ne le secondions pas de tout notre pouvoir."

A Continuer.

Un Charivari Extra!!!

M. BARTHE DANS SON COMTE' ILES

AVENTURES RACONTÉES

ENERGIQUEMENT!!!

(Ce n'est pas un Conte.)

Ding, din, don, ding, din, don! don, din, don! don, din, don, din! pif, paf! peti, petan! retaplan, plan, plan! ding, ding! ding! peti, petan! bang, bang! Et qu'est-ce donc, commère Josephite? Et mon Dieu, commère La Grite, c'est M. Barthe qui arrive dans not' cher village de St. François!... Hourra! Hourra! Hourra!... ah! cher p'tite Lisette, qui font du train, ces gens-là! — mais, mais, Catherine, i' portent M. Barthe en triomphe! I' va tomber, ce bon monsieur! I' va s'casser le cou... ça c'est sûr... comme la vie! Ma grand-conscience, i' va s'tuer, Julie! — Tais donc ta gueule, Marie! i' connaît ça, j'suppose; pepère m' dit qu'ils l'ont élu membre oneraire du gymbrass au grand Moral! — Mé Ané, tu badines la Louise! ah ben il a ben d'la chance d'être élu là parcequ'ici, j'cré qu'il a pas grand-chance! Hourrrrrrra pourrrrr Baaaaaa..... aaaaaa—arrrrrrrthe! bon, on, on, on! chou, chou, chou, chou! bedi, deding, band! cli, cla! bedi, bedang, dang!.. Hé! mé, la voisine, e-ce qu'il ai pas encore arrivé devant l'église? — Hé



De ceux qui Jugent d'après les Apparences.

Il est des bonnes gens qui prétendent ne m'acheter que pour mes caricatures: quant à ce qui est écrit, disent-ils, ça n'a pas de valeur! Voilà dir compliment, qui cependant n'a pas plus d'esprit que celui de *rum!* Ils trouvent mon mécanisme bon, quant au mental, bah! ça n'a pas de valeur! I' admire le goût de ces personnes-là, il décèle en elles un amour pour les beaux arts; qui leur fait honneur: mais comment, je vous demande un peu, peuvent elles juger de ces caricatures, si elles ne lisent point ce qui y a rapport! C'est farceur, si vous voulez, ch bien! je l'admets; c'est plus que farceur, c'est bête, crânement bête! Ces admirateurs de drôleries gravées, sont donc des petits-enfants, qui jugent de la valeur d'un livre en autant qu'il contient d'images? Supposons-le charitablement: du moins s'ils ne sont point enfants, supposons leur l'instinct du jeune âge... cependant ce que disent ces individus-là doit nous faire faire de sérieuses réflexions; en exprimant leur bêtise, ils donnent lieu à des remarques très à propos, à propos de la disposition qui heureusement disparaît beaucoup de nos temps, la disposition, dis-je, de juger les choses par leur dehors. Vous voyez donc que ce que l'homme prononce a toujours son usage, quelque inutile qu'il soit, quelque cruche qu'il paraisse.. Pour en revenir à cette



dent le gobeur malade. Les messieurs ci-dessus mentionnés sont nos huitres politiques; on les a avalées, et malheureusement, on les a encore dans le corps; mais comme on ne peut pas les digérer, il est plus que probable qu'il leur faudra rebrousser chemin. Ainsi-soit il!

L'amateur de politique et d'histoire satisfait ses goûts par la lecture de la Révolution de Juillet, que je reproduis maintenant. En parcourant ce récit de grands événements on ne peut s'empêcher de voir l'analogie qui existe entre le présent état du Canada et celui de la France alors: un ministère en guerre avec la chambre; une dissolution probable de celle-ci; une réélection certaine des anciens membres; et une résolution formée dès aujourd'hui de la part des autorités d'employer tous les moyens afin d'atteindre leur but! Quand au dénouement de ce drame dont les premières scènes viennent de se jouer, ressemblera-t-il à celui de juillet 1830, en France? Réfléchissez, M. le Gouverneur, et vous aussi, MM. Viger, Barthe et McDonnell, avant d'aller plus loin: tout dépend de vous!

Mad. Cinti-Damoreau et M. Artot.

Si l'on nous eût annoncé, il y a seulement trois mois, que Montréal posséderait un jour ces deux prodiges vocal et musical; que l'été nous amènerait avec le chant suave du "Roi des Bocages," les harmonies plus suaves encore de ces deux Célébrités Européennes, nous, pour notre part, nous ne l'aurions pas cru: nous aurions pris cela pour un rêve, une brillante illusion; et cependant, ce rêve aujourd'hui s'est réalisé, cette illusion brillante a fait place à la vérité. Nous avons eu le bonheur de recueillir ces soupirs harmonieux, ces sous modulés, ces expansions de l'âme si éloquemment exprimées dans l'exécution sublime de ces deux gloires du vieux Continent. Il y avait là de quoi faire mourir d'extase, de quoi enlever l'âme et la transporter dans les régions aériennes.

oui! madame, l'homme qui le portait vient de l'mettre à terre! — J'cré ben qu'il était fort c't'homme là, hein; Charlotte? c'était un tour de force, qu'ça, hein? — Pardienne c'est ben aisé, il avait z'anc force de tour aussi! Qui t'equi t'a dit qui portait pas un homme de paille, hein, Pierriche? — Et pis, l'i Toine, M. Barthe, il avait i' du poids et tout? (Tous ensemble, femmes, enfans, chiens et chats) courons voir c'te procession! — I's'en reviennent c'te chass-galerie! courons vite!... (omnes currunt.)

manie de juger d'un bois par son écorce, d'un homme par ses habits et d'un animal par son poil, j'ai à vous dire que c'est justement cette manie qui cause tous nos malheurs aujourd'hui. On a jugé de la justice de Sir Chs. Metcalfe d'après son extérieur, de la prudence de M. Viger d'après ses cheveux blancs, et du dévouement de M. Barthe d'après son jabot et son collet droit à l'instar de celui de L'Honble, Jos. Papineau: on a jugé tous ces Messieurs d'après leurs apparences, et où en sommes



Quais! rouais, aïs, aïs, aïs! chou, ou, ou! bo-o-o-o, oa! psi-i-i-it! psi-i-i-it, Barthe! qui i-i-ick! ba-a-a-ah! bou-ou-ou! ben, psi;psi i-i-i-i-i-it!... Le convoi disparaît avec M. Barthe à la tête à cheval sur un oie, polichinelle à sa suite ainsi que tous les êtres que vous voyez, survenus des entrailles de la terre afin de mêler leurs accords à la sérénade qu'on donnait au Membre de Yamaska!

nous? Il est des huitres aux belles écailles, au dehors frais, à la bonne odeur: on se repose sur leur extérieur, on les ouvre précipitamment, on les gobe... et ouais! il faut les renvoyer! Ces huitres aux belles écailles ne s'accordent pas avec nos estomacs, on leur donne donc leur feuille de route; il arrive que trop souvent qu'elles se refusent de remonter par là où elles ont descendu, alors elles ren-

Les "souvenirs de Bellini" ne s'effaceront pas sitôt de notre mémoire, et la grande "Scène du Serment" nous a reporté vers cette époque récente encore où nous avons eu le bonheur de savourer les délices musicales de "l'Opéra Français." Mais là où nous nous sommes senti comme enlevé pour ainsi dire à ce monde, là où il nous a paru que nous ne touchions plus pour bien dire à cette terre, c'est lorsque nous avons entendu les sous pénétrants du "Carnaval de Venise," suivi du "Duo Concertant" exécuté par ces deux illustres artistes. Oh! comme nous aurions voulu pouvoir prolonger cette extase, cet enthousiasme qui nous

entraînait comme malgré nous vers un monde idéal et dont il nous a fallu trop tôt nous séparer.

Espérons toutefois que nous y reviendrons encore. Montréal, en fait de goût pour l'harmonie, ne doit pas rester en arrière d'aucune des autres Cités de la Province et c'est ce qu'elle prouvera, nous n'en doutons point, en se portant en foule au "Second et dernier" concert de Madame Cinti et de M. Artôt, Samedi prochain, le 15 du Courant.

Le Toronto Globe contient d'étranges révélations qui doivent à jamais perdre Sir Chis. Metcalfe comme homme honnête dans la vie publique. On est informé par des extraits d'une lettre de maître Gowan au rédacteur du PACKET que le Gouverneur en arrivant avait tenté de former un ministère tory ; mais il fut obligé de continuer pendant quelque temps la marche que son illustre prédécesseur avait donnée aux affaires, et cela comme s'en tend, contre bon cœur : il fit une vertu de nécessité, à-pén-près comme le mauvais chrétien qui mange maigre un vendredi parcequ'il ne peut avoir du gras ! Cette lettre est entre les mains de l'Hon. E. Small qui l'offre à l'inspection des curieux. A présent que va dire Son Excellence dans la première adresse qu'il va dicter à son MANCHE-DE-PLUME, Daly ? que voudra-t-il dire MM. Viger et Cie, sur la franchise de cet homme qui vient d'être trouvé coupable d'une fourberie, d'un Machiavélisme inouï ? Je dis qu'il est trouvé coupable, parce que sachez que l'on ne fait pas de semblables accusations sur des riens, qu'on ne les publie pas sans avoir pesé toutes les circonstances et non, pas si s'être certain de pouvoir fournir des preuves indubiables de la vérité de ce qu'on annonce. Ce sujet-ci a le goût de REVENEZ-Y, et, bien certainement, que j'y retournerai.

Tantôt on s'alarmait sérieusement à propos d'une épidémie à la Baie des Chaleurs, à présent on a à se plaindre d'une nouvelle maladie qui attaque les nerfs des Canadiens seulement ; ils sont d'une impatience terrible et l'onable cependant, sur le *status quo* dans lequel est le pays aujourd'hui. Je leur recommande un copieux usage de tisane de racine de patience.

GRANDE OPERATION CHIRURGICALE.

Les habitants des comtés d'Yamaska et de Richelieu annoncent qu'ils auront bientôt le plaisir d'amputer deux membres très-nuisibles, maintenant attachés au corps législatif du pays. Ils ont tout lieu de croire, que l'opération ne sera pas dangereuse ou sanglante, vu que le corps en question ne perdra pas grand bon sens !

Rien de nouveau en Europe—O'Connell est toujours libre.—On prétend que des lettres anonymes ont été adressées au juge en chef qui présida au procès

des accusés politiques Irlandais ; c'est sans doute l'œuvre des Tories, qui veulent par là exciter l'indignation publique contre les patriotes.

Mes Deux Millions de Faits.

En effet,
C'est un fait
Qui paraît
Très-parfait,
(Comédie.)

- FAIT No. 1.—Deux et deux font quatre.
- 2.—L'Aurore s'enfonce.
- 3.—Le Gouverneur est très-honnête homme !
- 4.—Le Charivari fait des merveilles.
- 5.—Son Excellence est sur le point de faire son paquet pour l'Angleterre.
- 6.—M. Barthe a été très bien reçu à St. François !

A Continuer.



LES POURQUOI ET LES PARCEQUE.

Pourquoi les soldats font-ils un feu "roulant" ? Parcequ'ils sont en pelotons.
 Pourquoi la morale de M. Viger est-elle comme une volaille malade ? Parcequ'elle est une mauvaise poule éthique (mauvaise politique).
 Pourquoi l'astronomie offre-t-elle du drôle par le temps qui court ? Parceque l'Aurore ne s'accorde pas avec les idées du jour.
 Pourquoi le parti Tory n'est-il pas tombé de trop haut ? Parcequ'il était bien bas.
 Pourquoi ne porte-t-il pas de chaussures aujourd'hui ? Parcequ'il lui faut aller en bas (en bas).
 Pourquoi est-il comme un savonnier ? Parcequ'il lui faut des cendres (descendre).
 Pourquoi est-il comme une "loche" dans un rapide ? Parcequ'il ne peut monter.
 Pourquoi M. Parsons n'écrit-il pas continuellement ? Parceque ses articles paraissent de temps en temps (de Times en Times).
 Pourquoi les Molsonnites n'ont-ils pas d'amour-propre ? Parcequ'ils ne sont pas des plus nets.
 Pourquoi aiment-ils les coups ? Parcequ'après avoir eu des coups de whiskey chez Molson, ils furent en chercher de bâtons aux polls.
 Pourquoi étaient-ils comme des cloches ? Parcequ'ils se sont fait sonner l'airain (es reins).



LES JEUX D'ENFANS ET D'ESPRIT.

LE CORBILLON.

Je vous vends mon corbillon, qu'y met-on ? Une mauvaise réception, dit M. Barthe sur son retour de l'Assemblée de St. François.
 Je vous vends mon corbillon, qu'y met-on ? Une députation, à Kingston, disent le Dr. Trestler et Jolinny Mac, qui veulent voyager aux dépens des loyaux Montréalais, et ensuite dîner avec son Excellence.
 Je vous vends mon corbillon, qu'y met-on ? Une raison, que demande le peuple à M. Viger sur son étrange conduite.
 Je vous vends mon corbillon, qu'y met-on ? Une oraison, demandent les Trois qui sont jaloux des litanies que j'ai données dernièrement—ils l'auront bonne, leur prière, qu'ils ne se démontent pas !
 Je vous vends mon corbillon, qu'y met-on ? Un bâton, s'écrie un Molsonnite.
 Je vous vends mon corbillon, qu'y met-on ? Un coup de poing sur l'œil d'un petit garçon, dit Abaïssé Gagy, on lui fait remarquer que la rime vient un peu tard, là-dessus il donne une copie de son discours à l'Hotel d'Orr.
 Je vous vends mon corbillon, qu'y met-on ? Une protestation, s'écrie M. Molson, qui n'est pas trop content de l'election.
 Je vous vends mon corbillon, qu'y met-on ? De la contrition, criera bientôt l'Aurore.
 Je vous vends mon corbillon, qu'y met-on ? Une forme, piaïlle un vigerite—ça ne rime point, lui dit-on ; cependant on le passe à cette occasion-ci, vu qu'un homme en sa situation n'a pas une cargaison "le rime et de bon sens" à sa disposition.
 Je vous vends mon corbillon, qu'y met-on ? Une satisfaction, a demandé le petit gamin qu'Abaïssé Gagy frappa.
 Je vous vends mon corbillon, qu'y met-on ? Une réparation, a dit Abaïssé en payant le gamin en question.
 Je vous vends mon corbillon, qu'y met-on ? Un dîner au champagne, s'écrient les membres affamés du Comité de Molson. On veut leur faire donner un gage pour manque de rime ; après beaucoup de difficulté, ils présentent les paniers de champagne qu'ils ont vidés—il y en avait 100 ! pas plus qu'ça.



La Belle Insensible.

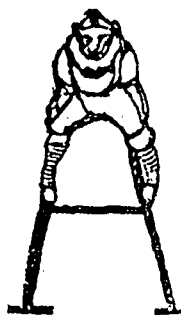
AIR : De la pipe de tabac.

Non, ce n'est point une chimère
Qui m'occupait si vivement,
Celle que je rêvais naguère
Existe bien réellement.
Dieu ! qu'elle est belle ! et que je l'aime ! ...
Mais connaissez ma peine extrême :
En dépit de tous ses attraits,
L'insensible n'aime jamais.

Elle est fraîche comme la rose,
Que parent ses plus beaux atours,
Et sur sa bouche, demi-close,
Folâtre l'essaim ! des amours.
Dieu ! qu'elle est belle ! et que je l'aime ! ...
Mais connaissez ma peine extrême :
En dépit de tous ses attraits,
L'insensible n'aime jamais.

Vénus lui donna son sourire,
Son regard doux et gracieux,
Cet air de l'abandon respire
Et qui charme si bien les yeux.
Dieu ! qu'elle est belle ! que je l'aime ! ...
Mais connaissez ma peine extrême :
En dépit de tous ses attraits,
L'insensible n'aime jamais.

Pour prouver que l'on raisonne mal.



Et, mon cher lecteur ! je suis forcé de vous dire que l'on raisonne drôlement dans ce pays ! D'abord il y a beaucoup de gens qui ne raisonnent point du tout viennent ensuite ceux qui raisonnent tant bien que mal ; puis, le nombre des élus, ceux qui raisonnent raisonnablement.

Je ne vous prouve pas ceci sans preuve, car c'est une accusation trop grave pour être faite à propos de bottes : je vais donc vous prouver comme deux et

deux font quatre comme quoi le raisonnement en Canada n'est pas toujours selon le bon-sens.

Depuis que j'ai l'honneur et le malheur d'exister, je me suis scrupuleusement attaché à remplir les promesses que j'ai faites à mon début sur l'arène publique : j'ai fait mon possible afin d'amuser le lecteur en l'instruisant sur l'état de sa patrie, sur la conduite des autorités et sur le gouffre qui menace de l'engloûtir. Afin d'accomplir cette tâche, j'ai fait mauvaise mine aux trois ministres du jour, à son Excellence, à M. Barthe, et, pour en finir, à tous ceux qui ne se sont pas conduits des mieux dans les dernières affaires : On a trouvé mes efforts louables, mais quelques uns, qui se disent des amis du pays, et des approbateurs de l'ex-ministère ont prétendu que je poussais la chose trop loin, surtout contre M. Viger ! Ils se sont trouvés indignés de la manière dont je parlais de ce Monsieur ! Ils ont crié que c'était honteux de le traiter de la sorte, lui ! aux cheveux blancs ! aux cinquantes années de services ! aux dix-huit mois d'incarcération ! au pamphlet sur la Belgique ! au pamphlet sur la crise ministérielle ! ... Il ne respecte pas l'âge ce Charivari, ils ajoutèrent : il compte pour rien les sacrifices de ce vétéran, il veut souiller son beau nom ! ... Voilà ce que vous avez dit : n'est-ce pas, Messieurs ? Eh bien ! vous m'avez fait injustice là ; vous m'avez accusé d'intentions dont je me lave pleinement les mains ; auxquelles, je n'ai jamais songé ! Comment pourrais-je flétrir le nom de celui avec qui vous sympathisez ? ce nom ! ne l'a-t-il pas flétri lui-même ? ... Est-ce que je m'acharne à lui faire un crime de ses cheveux blancs, de son demi-siècle de services, de ses dix-huit mois d'emprisonnement, et de ses pamphlets ? Voici tout bonnement ce que j'ai fait : j'ai fait un calcul auquel a présidé la justice ; j'ai pris toutes les recommandations de M. Viger, je les ai mises dans la balance pour les peser avec son erreur, et malheureusement la gravité de sa faute l'emporta sur ses œuvres passés, et la balance démontra par sa descente rapide, que ces mérites étaient comme la plume auprès du plomb..... Je vous demande, de plus, à vous brave habitant, n'abatteriez-vous pas le vieux chêne qui a protégé de son ombre le chef de vos pères, aujourd'hui qu'il étend ses vieilles branches audessus du toit de votre maison, il le fait pourrir ? le laisseriez-vous vous chasser de vos foyers, parcequ'autrefois il fut de grand service à vos aïeux ou à vous-même ? O, vous l'abatteriez bien, ce vénérable serviteur quoique des siècles l'aient frappé de leurs tempêtes. Eh bien ! le cas de M Viger est semblable à celui du malheureux chêne. Le cultivateur serait une archi-cruche s'il changeait de demeure afin de permettre à l'arbre de périr "de sa bonne mort" de même serions-nous, tous ensemble, des cruches inconcevables si nous nous soumettions aux procédés du Vénérable, et si nous sacrifions à ses caprices nos int^éêts

et notre repos..... En voilà assez long sur ce chapitre pour aujourd'hui ; je reviendrai à la charge pour détruire toute fausse impression que ce dont on me charge pourrait susciter ; et je prouverai, de plus, qu'il est tout aussi injuste de ne pas plaindre M. Barthe autant que M. Viger ; cette ombre d'une gloire passée qu'il poursuit.

ANNONCE PUBLIQUE.

Le soussigné annonce très respectueusement qu'il vient d'ouvrir une manufacture très étendue de correspondances, au bureau de l'Aurore, rue St. Amable. Il recommande les articles qu'il fait comme très avantageux, vu qu'il a un moyen inmanquable de faire des lettres qui arrivent à leur adresse avant la date qu'elles portent. Par exemple il fait venir une épître de Londres le 15 du mois et elle a été écrite le 20.

Pour plus amples informations, adressez-vous à la manufacture.

GESIER BARRATTE.

AVIS

LIVRES D'ECOLE ET DE PIÉTÉ.

LES Soussignés ont l'honneur de prévenir MRS. les CURE'S et MARCHANDS de la campagne et le public en général, qu'ils ont en mains à leur Imprimerie, Grande Rue du Faubourg St. Laurent, No. 95, Maison voisine des deux Marchés, à droite en montant la Rue ; plusieurs sortes de LIVRES D'ECOLE et de PIÉTÉ, et que plusieurs autres vont être achevés très prochainement ; et ils espèrent pouvoir, sous peu, fournir à leurs pratiques toutes les sortes de Livres d'Ecole en usage en ce Pays, vu qu'ils se proposent d'exploiter cette branche d'industrie sur une grande échelle et à des prix très modérés.

ROLLAND & THOMPSON.

MONTRÉAL, 10 MAI, 1844.

BLANCS pour les Cours de Circuits dem pour les Cours des Commissaires, si, rouvent à l'imprimerie de

LOUIS PERRAULT.

Rue St. Vincent, porte voisine de Mr. Fabre. }
Montreal, 17 Mai, 1844.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

RELIEURS.

RUE STE. THERESE, vis-a-vis les imprimeries de MM. J. Starke et Cie. et Louis Perrault.

Montreal, 10 Mai, 1844.

CONDITIONS DU CHARIVARI CANADIEN.

Ce Journal se publie deux fois par semaine, le Mardi et Vendredi matin, à raison de DEUX sous la feuille, ou 15 sous par mois pour la ville, et 2s 6d pour quatre mois pour la campagne, payables d'avance.

LISES DES AGENTS, POUR LE CHARIVARI.

MM. R. Cayer, Quebec,
F. X. Labelle, Boucherville,
P. Fortin, Laprairie.

Imprimé et publié par A. FORTIER, Rue des Commissaires, No. 33, près du Marché Neuf.